COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 12-17 Septembre 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

Signature de convention de partenariat

- **ACCORD APIOI-COI—JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC: « Coopérer pour nous renforcer »**

Connectivité aérienne

- **Océan indien : l'alliance Vanille approche**
- **Coopération aérienne régionale : l'Alliance Vanille prend son envol**
- **L'Etat serait disposé à financer la compagnie régionale**
- **Coopération aérienne régionale : l'Alliance Vanille prend son envol**
- **Voyager Low cost : Avantages et inconvénients**

Pêche

- **Lutte contre la pêche frauduleuse : Destruction de 3 566 sennes illégales**
- **Fermeture de la pêche à l'ourite: les pêcheurs jouent le jeu**
- **Les repentis de l'ourite**

Changement Climatique

- **Les changements du climat mettent notre résilience économique en danger**
- **La contribution nationale de Maurice coutera Rs235 milliards**

Tourisme

- **Seychelles : Croissance de 19% des arrivées touristiques depuis le début de l'année**

Agriculture

- **COI : La recherche agronomique réunit quatre ministres de l'Agriculture**

Piraterie Maritime

- **Piraterie maritime : Le Galicia L-51 bien accueilli à Madagascar**
- **Lutte contre la piraterie maritime : Madagascar et L'UE sont du même bord**

Energie renouvelable

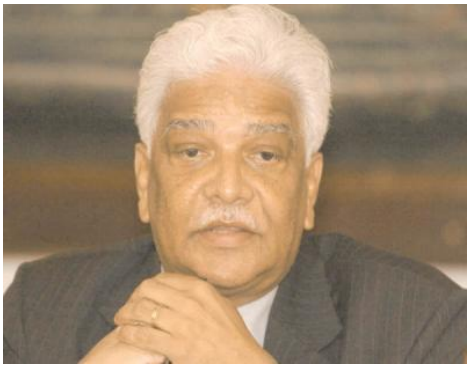
- **L'energie renouvelable tire avantage de la technologie australienne**
- **Un engagement sur 20 ans pour La Réunion**

Signature de convention de partenariat

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

ACCORD APIOI-COI—JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC: «Coopérer pour nous renforcer»

12 SEPTEMBER, 2015



L'éventualité d'une offre portuaire régionale complémentaire au sein de l'Indianocéanie a été mentionnée hier après-midi lors d'une cérémonie consacrée au renouvellement de la convention du partenariat entre l'Association des ports des îles de l'océan Indien et la Commission de l'océan Indien. La nouvelle convention a été signée par Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, et Christian Eddy Avelin, directeur du port de Toamasina, dans les locaux de la Mauritius Port Authority (MPA) en présence de son président Ramalingum Maistry. « Il faut coopérer pour nous renforcer de manière à mieux jouer notre rôle dans la mondialisation », a souligné Jean-Claude de l'Estrac en insistant sur l'importance stratégique que prend de plus en plus cette région, qui dispose d'un potentiel considérable. « Une telle démarche ne sera possible que si l'on sort de la logique concurrentielle, qui a toujours caractérisé la stratégie des ports de la région pour adopter une logique d'harmonisation et de stratégie globale de manière à permettre à l'ensemble de la région

de jouer un plus grand rôle dans la mondialisation des échanges », a déclaré Jean-Claude de l'Estrac. Le renouvellement de la convention permettra aux organisations portuaires régionales de rendre cohérentes leurs actions et de créer une synergie entre les ports. Par ailleurs, Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que la COI vient de tenir un atelier de validation de l'étude sur la connectivité maritime et la mise en place d'un système régional de cabotage. Les pays membres ont opté pour le renforcement du service de liaison maritime, qui doit permettre de susciter une offre et une demande additionnelle. À ce propos, il a été décidé de constituer un comité technique qui sera chargé de lancer un appel d'offres pour un tel service d'ici la mi-2016. « Tout cela est une première étape, qui sera mise à profit lors de l'élaboration d'une stratégie à long terme, qui devrait notamment s'intéresser aux moyens de créer une offre portuaire régionale complémentaire pour faire de l'Indianocéanie une interface obligée entre l'Afrique et l'Asie », a relevé le secrétaire général de la COI. De son côté, Ramalingum Maistry a rappelé que la MTPA avait profité de la présence de représentants des ports de la région pour organiser une réunion consacrée aux croisières, laquelle a vu la participation du ministre du Tourisme Xavier-Luc Duval. Il s'agissait d'harmoniser les offres des différents ports. L'APIOI, présidée actuellement par Christian Eddy Avelin, a été formée en 2008 et les membres de l'Association incluent la MPA, la Société du Port à gestion autonome de Toamasina, Port Réunion, la Seychelles Ports Authority, le Port de Langoni, l'Établissement Public du Port Autonome de Mutsamudu et le Port d'Ehoala. L'APIOI en tant que bras exécutif maritime de la COI est responsable d'évaluer et de proposer des solutions dans le domaine technique maritime régional, tandis que la COI met à la disposition de l'OPIOI toute assistance et guidance dans la limite de ses moyens sur les sujets portuaires et maritimes régionaux.

http://www.lemauricien.com/article/accord-apioi-coi-jean-claude-l-estrac-cooperer-nous-renforcer

Connectivité aérienne

Océan indien : l'alliance Vanille approche

15 Septembre 2015



Les compagnies aériennes Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius et Air Seychelles, ainsi que les Comores, signeront la semaine prochaine un accord de coopération créant l'Alliance Vanille, visant l'amélioration globale de la compétitivité régionale par le renforcement de l'offre touristique, le développement du trafic, la facilitation des affaires et l'accroissement des échanges commerciaux dans cette région de l'Océan Indien.

C'est le 22 septembre 2015, trois mois plus tard qu'initialement envisagé, que l'accord devrait être signé à Tananarive par les représentants des compagnies aériennes régionales, sous l'impulsion de la Commission de l'Océan Indien (COI), annonçait hier l'Express.mu. Selon le communiqué de la COI publié en mai lors de la signature du protocole d'accord, cet accord de coopération « portant création de l'Alliance Vanille améliorera significativement et concrètement la desserte aérienne entre les pays de l'Indianocéanie comme à l'international ». Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius, Air Seychelles, ainsi que le ministère des Transports de l'Union des Comores jusqu'à la nomination d'un transporteur du pays, s'engageront à défendre ensemble leurs intérêts communs et à accroître la connectivité inter-îles tout en veillant à préserver l'attractivité des tarifs

pour les passagers. Pour Marie-Joseph Malé, président directeur général d'Air Austral et président du Comité des compagnies aériennes de la COI, le dialogue régional qui s'est installé grâce à l'impulsion de la COI « marque un tournant majeur pour le transport aérien régional ». En parallèle, les autorités responsables de l'aviation civile de l'Indianocéanie, réunis au sein du Comité des aviations civiles de la COI, travaillent sur la possibilité de mettre en place un cadre régulateur partagé ainsi que sur le renforcement des capacités des administrations notamment en matière de formation et de sûreté. Ce comité est présidé par le directeur général de l'aviation civile de Madagascar. Mais d'autres développements sont envisagés, explique dans l'Express.mu le secrétaire général de la COI Jean Claude de l'Estrac, y compris la création d'une nouvelle compagnie régionale low cost par les transporteurs de la région dans le but de faire chuter le prix des billets d'avions entre les îles et vers l'Afrique. Un projet déjà évoqué par les dirigeants d'Air Austral et d'Air Mauritius, avec des variations qui devront être aplanies, et qui aurait en outre l'avantage d'attirer plus de touristes, particulièrement en provenance d'Asie. Ces derniers représenteraient « une véritable manne » pour les pays de la région, selon une étude de KPMG commandée par la COI. Mais deux obstacles principaux devront être réglés : les taxes d'aéroports extrêmement élevées, et la fragmentation du marché – ce dernier point justifiant pour KPMG la création de la compagnie commune. Rappelons que l'annonce en mai dernier de la création de l'Alliance Vanille suivait celle d'un partage de codes vers la Chine entre Air Austral et Air Madagascar (et d'un autre entre Air Madagascar et Air Seychelles portant sur les liaisons entre leurs pays respectifs). Jean Claude de l'Estrac souligne dans l'Express.mu que « l'idée est de créer les conditions idéales pour que ces touristes asiatiques voyagent dans les îles de la région avant de se rendre en Afrique », avant d'ajouter que la finalité c'est de faire de l'Indocéanie « une destination globale avec de multiples portes d'entrée » – voire un « corridor entre l'Asie et l'Afrique ». (Air Journal)

http://www.anacgabon.org/fr/index.php/actualites-afrique/5014-ocean-indien-lalliance-vanille-approche

lexpress.mu
online. ontime.

Coopération aérienne régionale : l'Alliance Vanille prend son envol

14 Septembre 2015



L'Alliance Vanille inclura la création d'une compagnie aérienne régionale dans ses futurs développements.

Air Austral, Air Mauritius, Air Seychelles, Air Madagascar et le ministère des Transports des Comores. Tous seront appelés le 22 septembre à signer l'accord officiel portant sur la création de l'Alliance Vanille des transporteurs aériens, un projet de la Commission de l'océan Indien (COI). La signature se fera au Palais présidentiel de Madagascar. Cette démarche marquera, dans la foulée, le début des opérations effectives de l'Alliance des transporteurs aériens de l'Indocéanie.

Pour Jean Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la COI, cet accord témoigne de*«l'engagement des États, au plus haut niveau, à cette initiative impulsée par la COI».* À travers l'Alliance Vanille, les signataires, qui avaient déjà signé un *Memorandum of Understanding* en mai, s'engagent à défendre leurs intérêts communs et à accroître la connectivité inter-îles. Les objectifs principaux : augmenter les ventes, réaliser des économies, assurer l'attractivité des tarifs et enfin, développer tant le trafic régional qu'international.

Le secrétaire général de la COI tient, toutefois, à apporter des précisions quant à l'amalgame que font certains entre l'Association des Iles Vanilles et l'Alliance Vanille. La première est une association centrée exclusivement sur la promotion touristique des pays de l'ensemble de la région indocéanique. En ce qui concerne l'Alliance Vanille, il s'agit d'un partenariat entre quatre compagnies aériennes dans le but d'améliorer la connectivité dans la région avec, notamment,*«des portes d'entrée multiples»* sur les États-membres. Se basant sur une étude de KPMG, commanditée par la COI à ce sujet, Jean Claude de l'Estrac fait ressortir que les perspectives de développement sont énormes pour la région (voir encadré).

«UNE COMPAGNIE 'LOW-COST'»

Pour la COI, l'Alliance Vanille pourrait mener à d'autres développements. Ce qui inclut la création d'une compagnie aérienne régionale, option déjà évoquée par la COI. À Maurice, le gouvernement a tenu plusieurs réunions à ce propos afin d'étudier les avantages qu'implique la création d'une telle société.

D'ailleurs, vendredi dernier, une réunion a été organisée sous l'égide du Prime Minister's Office, en présence de conseillers en aviation, de représentants des ministères concernés ainsi que du secrétaire général de la COI. Le but : approfondir les discussions sur le sujet.

Lors de la Commission mixte Maurice-Réunion, Didier Robert, le président de la Région Réunion et principal actionnaire chez *Air Austral,* avait évoqué la possibilité de créer une *«compagnie low-cost en concertation avec les compagnies régionales qui se regrouperaient pour encourager les déplacements. L'objectif : faire chuter les prix des billets d'avion Réunion-Maurice et vers les autres îles ainsi que vers les pays d'Afrique»*. C'est un peu dans cette veine qu'*Air Mauritius* (MK) se positionne pour créer une compagnie aérienne régionale.

Toutefois, celle-ci ne devrait être, dans un premier temps, qu'une filiale d'*Air Mauritius*. Selon Jean Claude de l'Estrac, bien que l'initiative ne vienne pas des États-membres de la COI, le projet de MK reste le bienvenu. *«Si Air Mauritius veut aujourd'hui prendre le leadership du projet, il n'y a pas de contradiction, tant que les autres compagnies aériennes de la région sont parties prenantes de l'opération»*, souligne-t-il. Avis partagé par Didier Robert. Ce dernier avait, en effet, insisté pour que la compagnie aérienne régionale soit lancée sous l'Alliance Vanille.

FAIRE DE L'INDOCÉANIE UN «CORRIDOR» ENTRE L'ASIE ET L'AFRIQUE

Selon une étude de KPMG intitulée «Indian Ocean Aviation – The Way Forward», commanditée par la COI en juillet 2014, le marché asiatique représente une véritable manne. Toutefois, précise l'étude, celui-ci reste, pour l'heure, sous-exploité par les pays de l'Indocéanie. Jean Claude de l'Estrac souligne qu'une compagnie aérienne régionale pourrait aider à attirer ce marché touristique en forte croissance. «L'idée est de créer les conditions idéales pour que ces touristes voyagent dans les îles de la région avant de se rendre en Afrique», explique-t-il. Avant d'ajouter que la finalité c'est de faire de l'Indocéanie, «une destination globale avec de multiples portes d'entrée» ou un «corridor entre l'Asie et l'Afrique». Le rapport de KPMG indique que l'industrie de l'aviation et du tourisme contribue à 27,2 % du Produit intérieur brut (PIB) global des pays de la région ainsi qu'à hauteur de 24,6 % de l'emploi dans la région. Cependant, le rapport fait également état du coût élevé des taxes

aéroportuaires, qui constituent 35 % à 51 % du prix des billets d'avion. Autre constat que dresse le rapport : un marché fragmenté. KPMG préconise ainsi la création d'un seul marché aérien régional. Il suggère aussi une coopération entre les compagnies aériennes de la région de même que la création d'une compagnie d'aviation régionale. L'objectif étant, à terme, de faciliter la croissance des économies de la région à travers une connectivité bien structurée.

http://www.lexpress.mu/article/268670/cooperation-aerienne-regionale-lalliance-vanille-prend-son-envol



Le Défi Plus – Du 12 au 18 septembre 2015 – 11

AVIATION

L'État serait disposer à financer la compagnie régionale

Les choses se précisent en ce qui concerne la compagnie régionale d'aviation annoncée dans l'Economic Mission Statement. La nouvelle entité sera une subsidiaire d'Air Mauritius.

Le gouvernement veut accélérer le processus pour la création d'une compagnie régionale d'aviation annoncée par sir Anerood Jugnauth dans son Economic Mission Statement, le 22 août dernier à Ebène. Le vendredi 11 septembre, lors d'une réunion au Prime Minister's Office (PMO), réunissant les différents acteurs du secteur, le profil de la nouvelle entité a été défini.

Les parties représentées à cette rencontre, dont Air Mauritius, le ministère des Finances et la Commission de l'océan Indien (COI) ont convenu de se donner les moyens pour créer une compagnie d'aviation régionale low-cost qui desservira la région. Plusieurs options ont été évoquées. Il semblerait toutefois que l'on s'achemine vers la création d'une nouvelle compagnie régionale qui sera une filiale d'Air Mauritius. « La compagnie nationale aura un rôle important dans la réalisation de ce projet », a déclaré l'un des participants à la réunion de vendredi.

Dans les milieux concernés, la création de la compagnie régionale suscite de grandes ambitions. « C'est un projet de grande envergure qui va changer beaucoup de choses en terme de croissance, de création d'emplois et de l'ouverture de Maurice à la région », déclare une voix autorisée.

Quid du financement de la nouvelle structure ?

« Quand un projet est bien ficelé, le financement n'est jamais un problème », répond l'un des participants à la réunion. En effet, il ressort des discussions de vendredi au PMO que le gouvernement n'hésiterait pas à injecter des fonds dans la nouvelle compagnie qui assurera la desserte entre les îles de l'océan Indien.

En réalité, le gouvernement semble s'être laissé convaincre par le plaidoyer de la COI pour la création d'une compagnie régionale low-cost. L'organisation indianocéanique proposait la création d'une compagnie similaire dont les parties prenantes seraient les pays de la région océan Indien.

Depuis plus de deux ans, la COI se penche sur la question de connectivité entre les îles de l'océan Indien. Lors d'une conférence sur le transport aérien inter-îles en mai 2013, les participants avaient souligné la nécessité de revoir la desserte aérienne régionale qui souffrait d'une concurrence féroce entre les opérateurs sur un marché restreint.

Le plaidoyer de la COI a abouti à la création de l'Alliance Vanille qui renforcera la coopération entre les transporteurs de la région et leur permettra de mutualiser leurs ressources. La signature de l'accord portant sur la création de l'Alliance Vanille aura lieu le 22 septembre prochain à Antananarivo en présence du Président malgache Hery Rajaonarimampianina. L'Alliance Vanille regroupera Air Mauritius, Air Austral, Air Seychelles, Air Madagascar et le ministère des Transports des Comores jusqu'à la nomination d'un transporteur comorien.

Kamlesh Bhuckory
Kamlesh@defimedia.info

Lexpress du 14/09/2015

l'express d

la Sentinelle

VERS LA SIGNATURE D'UN ACCORD

Coopération aérienne régionale : l'Alliance Vanille prend son envol

À travers l'Alliance Vanille, les signataires de l'accord s'engagent à défendre leurs intérêts communs et à accroître la connectivité inter-îles. La signature officielle aura d'ailleurs lieu le 22 septembre, au Palais présidentiel de Madagascar.

AIR AUSTRAL, Air Mauritius, Air Seychelles, Air Madagascar et le ministère des Transports des Comores. Tous seront appelés le 22 septembre à signer l'accord officiel portant sur la création de l'Alliance Vanille des transporteurs aériens, un projet de la Commission de l'océan Indien (COI). La signature se fera au Palais présidentiel de Madagascar. Cette démarche marquera, dans la foulée, le début des opérations effectives de l'Alliance des transporteurs aériens de l'Indocéanie.

Pour Jean Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la COI, cet accord témoigne de *«l'engagement des États, au plus haut niveau, à cette initiative impulsée par la COI»*. À travers l'Alliance Vanille, les signataires, qui avaient déjà signé un *Memorandum of Understanding* en mai, s'engagent à défendre leurs intérêts communs et à accroître la connectivité inter-îles. Les objectifs principaux : augmenter les ventes, réaliser des économies, assurer l'attractivité des tarifs et enfin, développer tant le trafic régional qu'international.

Le secrétaire général de la COI tient, toutefois, à apporter des précisions quant à l'amalgame que font certains entre l'Association des Iles Vanilles et l'Alliance Vanille. La première est une association centrée exclusivement sur la promotion touristique des pays de l'ensemble de la région indocéanique. En ce qui concerne l'Alliance Vanille, il s'agit d'un partenariat entre quatre compagnies aériennes dans le but d'améliorer la connectivité dans la région avec, notamment, *«des portes d'entrée multiples»* sur les États-membres. Se basant sur une étude de KPMG, commanditée par la COI à ce sujet, Jean Claude de l'Estrac fait ressortir que les perspectives de développement sont énormes pour la région (*voir encadré*).

«UNE COMPAGNIE 'LOW-COST'»

Pour la COI, l'Alliance Vanille pourrait mener à d'autres développements. Ce qui inclut la création d'une compagnie aérienne régionale, option déjà évoquée par la COI. À Maurice, le gouvernement a tenu plusieurs réunions à ce propos afin d'étudier les avantages qu'implique la création d'une telle société.

D'ailleurs, vendredi dernier, une réunion a été organisée sous l'égide du Prime Minister's Office, en présence de conseillers en aviation, de représentants des ministères concernés ainsi que du secrétaire général de la COI. Le but : approfondir les discussions sur le sujet.

Lors de la Commission mixte Maurice-Réunion, Didier Robert, le président de la Région Réunion et principal actionnaire chez Air Austral, avait évoqué la possibilité de créer une *«compagnie low-cost en concertation avec les compagnies régionales qui se regrouperaient pour encourager les déplacements. L'objectif : faire chuter les prix des billets d'avion Réunion-Maurice et vers les autres îles ainsi que vers les pays d'Afrique»*. C'est un peu dans cette veine qu'Air Mauritius (MK) se positionne pour créer une compagnie aérienne régionale.

Toutefois, celle-ci ne devrait être, dans un premier temps, qu'une filiale d'Air Mauritius. Selon Jean Claude de l'Estrac, bien que l'initiative ne vienne pas des États-membres de la COI, le projet de MK reste le bienvenu. *«Si Air Mauritius veut aujourd'hui prendre le leadership du projet, il n'y a pas de contradiction, tant que les autres compagnies aériennes de la région sont parties prenantes de l'opération»*, souligne-t-il. Avis partagé par Didier Robert. Ce dernier avait, en effet, insisté pour que la compagnie aérienne régionale soit lancée sous l'Alliance Vanille.

Shelby EMILIEN





L'Alliance Vanille inclura la création d'une compagnie aérienne régionale dans ses futurs développements.

FAIRE DE L'INDOCÉANIE UN «CORRIDOR» ENTRE L'ASIE ET L'AFRIQUE

Selon une étude de KPMG intitulée «Indian Ocean Aviation – The Way Forward», commanditée par la COI en juillet 2014, le marché asiatique représente une véritable manne. Toutefois, précise l'étude, celui-ci reste, pour l'heure, sous-exploité par les pays de l'Indocéanie. Jean Claude de l'Estrac souligne qu'une compagnie aérienne régionale pourrait aider à attirer ce marché touristique en forte croissance. «L'idée est de créer les conditions idéales pour que ces touristes voyagent dans les îles de la région avant de se rendre en Afrique», explique-t-il. Avant d'ajouter que la finalité c'est de faire de l'Indocéanie, «une destination globale avec de multiples portes d'entrée» ou un «corridor entre l'Asie et l'Afrique». Le rapport de KPMG indique que l'industrie de l'aviation et du tourisme contribue à 27,2 % du Produit intérieur brut (PIB) global des pays de la région ainsi qu'à hauteur de 24,6 % de l'emploi dans la région. Cependant, le rapport fait également état du coût élevé des taxes aéroportuaires, qui constituent 35 % à 51 % du prix des billets d'avion. Autre constat que dresse le rapport : un marché fragmenté. KPMG préconise ainsi la création d'un seul marché aérien régional. Il suggère aussi une coopération entre les compagnies aériennes de la région de même que la création d'une compagnie d'aviation régionale. L'objectif étant, à terme, de faciliter la croissance des économies de la région à travers une connectivité bien structurée.

Voyager Low Cost

Avantages et inconvénients

L'État met les bouchées doubles pour qu'une compagnie régionale d'aviation low cost soit une réalité dans un proche avenir. Air Mauritius Ltd aura un rôle majeur dans ce projet d'envergure. N'empêche que voyager à moindre coût est une expérience particulière, avec ses inconvénients.

Pour une compagnie aérienne low cost, l'objectif principal est de vendre tous les sièges sur un vol, tant à l'aller qu'au retour. Dans presque 100 % des cas, le client achète son billet sur le Net. Aujourd'hui, le billet d'avion équivaut à quelques lignes imprimées sur une feuille A4. Disparue l'époque où le voyageur recevait un talon de tickets qui s'effeuillait à chaque départ et arrivée sur le trajet.

Le prix, dépendant de la distance, est très avantageux, comparé aux tarifs pratiqués par les compagnies aériennes bien établies. Sur ces vols courtes et moyennes distances, le service se résume à un accueil basique à l'entrée. Aucune collation ou repas chaud et léger, à moins que le passager ne soit prêt à débourser une petite fortune pour un sandwich et une canette de soda. Dans l'avion, pas d'écran télé ni de magazines en face de soi. Ceux disponibles sur le vol ont déjà trouvé preneurs. Il faut donc attendre qu'un passager ait terminé sa lecture pour pouvoir en disposer.

La liste d'ajouts disponibles pour s'assurer d'un voyage low cost dans les meilleures conditions est longue. Par exemple, afin de pouvoir emmener des bagages additionnels, le client devrait débourser une somme supplémentaire. Pas la peine de chercher un traitement VIP ! Vous n'en trouverez point. Qui plus est, si le client ne se présente pas au quai d'embarquement, il ne devrait pas s'attendre à un remboursement. Même pas la moitié du montant !



Le low cost a fait ses preuves en Asie et en Europe.

RICHESSE ADDITIONNELLE

Au-delà de ces considérations pécuniaires, force est de constater qu'une compagnie régionale d'aviation sera bénéfique pour l'ensemble des pays de l'océan Indien. Selon une étude effectuée par la firme KPMG, le nombre de passagers à l'aller augmentera de 40 % de son présent niveau pour atteindre 2,4 millions chaque année. Sur cette base annuelle, la création d'un marché aérien unique pourra générer une richesse additionnelle de cinq milliards de dollars. En Afrique, des compagnies low cost, on n'en retrouve que deux. En Afrique du Sud, il y a Mango, une subsidiaire de la South African Airways, qui assure les connexions entre les principales villes du pays et avec les états frontaliers. Même si Mango dispose d'un droit d'atterrissage à Plaisance, la compagnie ne l'a pas encore activé. Ensuite, il y a Fastjet, une société britannique qui essaie d'effectuer une percée sur le continent noir, avec des projets de plateformes régionaux.

Plus loin, sur le territoire européen, où la connexion low cost est de plus en plus privilégiée, les principaux acteurs sont Ryanair, une société irlandaise, et Easyjet, une firme britannique. En Asie, le modèle à succès est AirAsia, la compagnie malaisienne fondée par le milliardaire Tony Fernandes.

Kamlesh Bhuckory
kamlesh@defimedia.info

Pêche

Le Matinal

Lutte contre la pêche frauduleuse : Destruction de 3 566 sennes illégales

14/09/2015



La Commission de la Pêche a procédé à la destruction de 3 566 mètres de sennes illégales et d'autres objets illicites, ayant été saisis pour la période de 2014 à 2015.

C'est au centre d'enfouissement de Roche Bon Dieu que le Comamissaire Ri-chard Payendee en présence des officiers de la Fisheries a procédé a cette destruction. Lors de cette opération le Commissaire de la Pêche, Richard Payen-dee, a lancé un appel à la population de dénoncer tout cas de fraude ou de pêche illégale, pour mieux protéger nos ressources marines. "Ce qui m'a beaucoup étonné c'est de voir des scènes, avec de très petites mailles, provenant du Japon parmi les objets qu'on a saisis ici. Les officiers du Fisheries Protection Service, avaient non seulement saisi ces sennes, mais avaient procédé à l'arrestation des contreve-nants", déclare le Commissaire Payendee. Il trouve dommage que les gens ne respectent pas suffisamment la mer et ses res-sources.

Face à cette situation, le Commissaire Richard Payendee lance un appel à la population pour mieux protéger le lagon. "Il faut dénoncer tout cas de pêche illégale. C'est l'avenir de notre pays qui est en jeu", exhorte le Commissaire Payendee. Il soutient qu'on doit laisser le temps aux espèces marines, principalement le poisson, de grandir et non pas les détruire

avant qu'elles puissent atteindre la taille convenable et légale pour être pêchées.

Parmi les objets détruits, on retrouve des masques à plonger, des palmes, des tubas, des fusils sous-marins, des harpons, des torches et des filets à crevettes entre autres. L'objectif de cette opération est de décourager la pêche illégale dans l'île. L'opération a été menée en présence des officiers de la finance et de procurement de la Commission, des éléments de la Police de l'Environnement et des pompes à incendie. Le Fisheries Protection Service poursuit son combat pour lutter contre cette mauvaise pratique en vue d'assurer la survie de nos ressources marines.

http://www.lematinal.com/news/local/10046-lutte-contre-la-peche-frauduleuse-destruction-de-3-566-sennes-illegales.html

L'express du 17/09/2015



MARINE RESOURCES

Tuna and mackerel stocks decline by 74% in 40 years

Illegal fishing of hundreds of tonnes of Atlantic bluefin tuna.

According to a research published yesterday by World Wide Fund, marine species around the world are in catastrophic decline. Between 1970 and 2010, the size of commercial fish stocks had slashed by about half.

POPULATIONS of marine mammals, birds, reptiles and fish have dropped by about half in the past four decades, with fish critical to human food suffering some of the greatest declines, World Wide Fund (WWF) warned yesterday. In a new report, the conservation group cautioned that over-fishing, pollution and climate change had significantly shrunk the size of commercial fish stocks between 1970 and 2010.

WWF's Living Blue Planet Report indicated that species essential to the global food supply were among the hardest hit. One family of fish, that includes tuna and mackerel, had for instance declined 74% during the 40-year period, it found. "*In the space of a single generation, human activity has severely damaged the ocean by catching fish faster than they can reproduce while also destroying their nurseries,*" Marco Lambertini, head of WWF International, said in a statement.

"*Overfishing, destruction of marine habitats and climate change have dire consequences for the entire human population, with the poorest communities that rely on the sea getting hit fastest and hardest,*" he warned. "*Profound changes are needed to ensure abundant ocean life for future generations,*" he insisted.

Fish are not the only marine species that are suffering. The WWF report also shows there has been a steep decline in coral reefs, mangroves and sea grasses that support fish species – with more than one third of fish tracked for the study relying on coral reefs and some 850 million people around the world relying on them for their livelihoods.

"CORALS TO BE GONE BY 2050"

A previous report from the group showed that half of all corals have already vanished, and they are all expected to be gone by 2050 if temperatures continue to rise at the same rate. WWF's analysis tracked 5,829 populations of 1,234 species – nearly twice as many as in its past studies, giving "*a clearer, more troubling picture of ocean health.*"

One in four species of both sharks and rays is facing extinction, largely due to overfishing, the report said. WWF called on global leaders to ensure that ocean recovery and coastal habitat health figure high on the list of priorities when the United Nations' Sustainable Development Goals for the next 15 years are formally approved later this month. "*We must take this opportunity to support the ocean and reverse the damage while we still can,*" Lambertini said.

While highlighting the severity of the crisis, WWF stressed that the ocean is a renewable resource and that marine life can be restored if the human population lives within "*sustainable limits.*" The report called for the amount of ocean area worldwide that is currently protected (3.4%) to be tripled by 2020. Among its other recommendations was a call for consumers and sellers of fish products to increasingly demand stock from companies that follow internationally recognised best practices.

A further suggestion was that funds specifically allocated to restore marine life would be repaid with future profits from the fishing industry. "*The pace of change in the ocean tells us there's no time to waste,*" Lambertini said. "*These changes are happening in our lifetime. We can and we must correct course now.*"

lexpress.mu
online. ontime.

Fermeture de la pêche à l'ourite : les pêcheurs jouent le jeu

13 Septembre 2015



C'est au mois d'octobre que la pêche à l'ourite sera à nouveau ouverte. En attendant, les pêcheurs surveillent l'horizon, traquant le moindre braconnier.

Ils sont devenus des vigiles du poulpe. Et ce, pendant les deux mois où la pêche à l'ourite est interdite dans le Sud. Eux, ce sont les pêcheurs, qui conscients des enjeux, jouent le jeu. Mieux, ils assurent eux-mêmes la surveillance. Reportage au Morne.

Neuf heures du matin, le village du Morne bâille encore. Face à l'îlot Fourneau, le jardin d'enfants, désert, semble s'ennuyer ferme. Seul invité, le vent. Il fait le bonheur des kiters et recouvre les voix d'un petit groupe de pêcheurs. Tous portent le même tee-shirt : *Fermtir lapes ourit*, en gros caractères rouges. Comme une copie d'élève passée sous les griffes d'un professeur trop sévère. L'explication de cette mise au ban ? Le péché de surpêche, qui ravage les stocks en contrariant la reproduction. Conséquence : le pêcheur d'ourite est aujourd'hui menacé.

*«On est en train de vider le coffre-fort»,*passe à l'abordage Augustin, lunettes noires et sourire charmeur. Même tocsin pour Christian, qui s'affaire à rafistoler un casier à crabe : *«Lagon vinn mizer. Pwason pena, viel mem pena.»*

Depuis un mois, Augustin, Christian et les autres ont rangé leur harpon. Ils sont devenus des sentinelles du lagon. Cela semble anecdotique, mais c'est une première. Jamais la pêche à l'ourite n'avait été fermée à Maurice. L'idée : une fermeture saisonnière, du 10 août au 10 octobre, sur la bande littorale qui s'étend du Morne à Souillac. Une zone stratégique puisque 25 % de la production nationale de poulpe est capturée dans ces eaux.

Ce répit, le céphalopode le doit à un projet pilote porté par la Commission de l'océan Indien (COI) et la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS). C'est eux qui ont mis en place cette fermeture, quitte à s'attirer au début l'opprobre d'une majorité de pêcheurs. *«L'idée des groupes de surveillance est mal passée. 'Trop dangereux', disaient les pêcheurs. Ils craignaient des ennuis avec les braconniers»*, explique Dis Ittoo, de la MMCS. Dix réunions plus tard et le principe d'une petite indemnité journalière adoptée (Rs 200), c'était gagné.

«Il y a eu un gros travail d'explication dans chaque village», poursuit Dis. *«On a fait venir un pêcheur de Rodrigues où la fermeture saisonnière donne de bons résultats* (voir hors-texte).*Les gens ont compris que protéger l'espèce, c'était préserver leur gagne-pain.»*

Au Morne, une vingtaine de pêcheurs se relaient toute la semaine pour «checker» que personne ne passe entre les mailles du filet. *«Et ça marche !»* lâche la pétillante Marie-Josée, qui tient un*«trisik»* à l'entrée du village. Tous les jours, elle arpente la plage, un petit carnet à la main. *«Je suis un peu la gardienne des gardiens !»*

Voilà Albert, 70 ans et presque autant de saisons de pêche. Short de bain griffé et barbe généreuse, l'expert ès ourite tempête : «*Bizin les zourit grosi ! Pa kapav tir tipti !»* Tipti comme une petite bête de moins de six mois qui ne s'est pas encore reproduit. Sachant qu'à huit mois, une femelle peut produire 500 000 œufs, cela vaut effectivement le coup de la laisser passer l'hiver.

Jaquelin, lui, a d'abord vu le manque à gagner : *«Lors des très bons jours, quinze livres d'ourites peuvent être prises dans le lagon»*. A Rs 80 la livre, la fermeture harponne froidement son porte-monnaie. Ce père de famille de 25 ans préfère en rire. *«Gagn baté lakaz! Madam dimand ki nou pou manze !»* Braver l'interdiction ? *«Nan, vo myé atann oktob. Lerla ki pou gagn gro mamou»,*conclut-il, confiant.

Rodrigues : le poulpe aux œufs d'or

L'ourite rodriguais a été le premier, dès 2012, à goûter à la fermeture saisonnière de la pêche. Deux mois durant, dans toute l'île, il ne passe plus à la casserole. Depuis, la production annuelle est repartie en flèche. Elle dépasse désormais les 500 tonnes, selon les chiffres du *Fisheries Department*. Il faut remonter à 20 ans en arrière pour retrouver pareille pêche.

http://www.lexpress.mu/article/268613/video-fermeture-peche-lourite-pecheurs-jouent-jeu



Société

l'express dimanche n°19197 | 13 septembre 2015 > Page 14

Les repentis de l'ourite

Pendant deux mois, la pêche à l'ourite est interdite dans le Sud. Une mesure qui vise à enrayer le déclin de l'espèce. Conscients des enjeux, les pêcheurs jouent le jeu. Mieux, ils assurent eux-mêmes la surveillance. Reportage au Morne avec les vigiles du poulpe.

Fabrice Acquilina

Au Morne, les sentinelles du poulpe, à l'instar d'Albert, veillent au grain.

Neuf heures du matin, le village du Morne bâille encore. Face à l'îlot Fourneau, le jardin d'enfants, désert, semble s'ennuyer ferme. Seul invité, le vent. Il fait le bonheur des *loisirs* et recouvre les voix d'un petit groupe de pêcheurs. Tous portent le même tee-shirt : *«Fermtir lapes ourit»*, en gros caractères rouges. Comme une copie d'élève passée sous les griffes d'un professeur trop sévère. L'explication de cette mise au ban ? Le péché de surpêche, qui ravage les stocks en contrariant la reproduction. Conséquence : le pêcheur d'ourite est aujourd'hui… une espèce menacée.

«*On est en train de vider le coffre-fort*», passe à l'abordage Augustin, lunettes noires et sourire charmeur. Même tocsin pour Christian, qui s'affaire à rafistoler un casier à crabe : «*Lagon vinn miser. Pwasson pena, viel mem pena.*»

Depuis un mois, Augustin, Christian et les autres ont rangé leur harpon. Ils sont devenus des sentinelles du lagon. Cela semble anecdotique, mais c'est une première. Jamais la pêche à l'ourite n'avait été fermée à Maurice. L'idée : une fermeture saisonnière, du 10 août au 10 octobre, sur la bande littorale qui s'étend du Morne à Souillac. Une zone stratégique puisque 25 % de la production nationale de poulpe est capturée dans ces eaux.

«LERLA KI POU GAGN GRO MAMOU»

Ce répit, le céphalopode le doit à un projet pilote porté par la Commission de l'océan Indien (COI) et la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS). C'est eux qui ont mis en place cette fermeture, quitte à s'attirer au début l'opprobre d'une majorité de pêcheurs. «*L'idée des groupes de surveillance est mal passée. 'Trop dangereux', disaient les pêcheurs. Ils craignaient des ennuis avec les braconniers*», explique Dis Intoo, de la MMCS. Dix réunions plus tard et le principe d'une petite indemnité journalière adoptée (Rs 200), c'était gagné.

«*Il y a eu un gros travail d'explication dans chaque village*», poursuit Dis. «*On a fait venir un pêcheur de Rodrigues où la fermeture saisonnière donne de bons résultats (voir encadré). Les gens ont compris que protéger l'espèce, c'était préserver leur gagne-pain.*»

Au Morne, une vingtaine de pêcheurs se relaient toute la semaine pour «*checker*» que personne ne passe entre les mailles du filet. «*Eti ça marche !*» lâche la pétillante Marie-Josée, qui tient un «*trinkt*» à l'entrée du village. Tous les jours, elle arpente la plage, un petit carnet à la main. «*Je suis un peu la gardienne des gardiens !*»

Voilà Albert, 70 ans et presque autant de saisons de pêche. Short de bain griffé et barbe généreuse, l'expert ès ourite tempête : «*Bizin less zourit grossi ! Pu kapav tir zipi !*» *Tipi* comme une petite bête de moins de six mois qui ne s'est pas encore reproduit. Sachant qu'à huit mois, une femelle peut produire 500 000 œufs, cela vaut effectivement le coup de la laisser passer l'hiver.

Jaquelin, lui, a d'abord vu le manque à gagner. «*Les très bons jours, tu peux ramasser quinze livres d'ourite dans le lagon.*» A Rs 80 la livre, la fermeture harponne froidement son porte-monnaie. Ce père de famille de 25 ans préfère en rire. «*Gagn baté lahaz ! Madame dimandé ki nou pou manzé ?*» Braver l'interdiction ? «*Naan, vo myé atann ohtoh. Lerla ki pou gagn gro mamou.*»

(voir la vidéo su lexpress.mu)

Rodrigues : le poulpe aux œufs d'or

L'ourite rodriguais a été le premier, dès 2012, à goûté à la fermeture saisonnière de la pêche. Deux mois durant, dans toute l'île, il ne passe plus à la casserole. Depuis, la production annuelle est repartie en flèche. Elle dépasse désormais les 500 000 tonnes, selon les chiffres du fisheries department. Il faut remonter à vingt ans en arrière pour retrouver pareille pêche !

QUESTIONS À…

Dhareena Seernauth,
Coordinatrice du « Projet ourite » à la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS)

«Étendre la fermeture saisonnière à toute l'île»

Mettre l'ourite en quarantaine, c'est priver de revenus les pêcheurs, les banians, les commerçants. Comment les avez-vous convaincus ?

La plupart sont volontaires. Chacun voit bien que les prises sont de plus en plus petites, ce qui menace l'espèce. Cette fermeture est dans l'intérêt de tous, ce message a été bien compris. Plusieurs banians nous ont dit qu'ils ne s'approvisionnaient déjà plus auprès des pêcheurs, en raison justement de la taille des prises. Des restaurateurs qui se fournissaient autrefois sur la plage importent aujourd'hui du poulpe congelé.

Comment s'organisera l'ouverture ?

Elle est prévue dans quatre semaines, le 10 octobre. Nous espérons réunir les villageois et la communauté des pêcheurs. Quelque part, ils se seront «sacrifiés» deux mois durant. Les derniers jours seront très importants. S'ils craquent sur la fin, leur effort n'aura servi à rien.

Cette fermeture «test» va-t-elle s'étendre à toute l'île ?

Oui, c'est l'objectif dans deux ans. Ce sera mieux rodé, avec des lois et des réglementations comme cela s'est fait à Rodrigues.

Changement Climatique

LE TEMPS

«Les changements du climat mettent notre résilience économique en danger»

Pascaline Minet

17 septembre 2015

Après le passage du cyclone «Pam» à Vanuatu en mars 2015. Les changements climatiques vont entraîner une multiplication des événements météorologiques extrêmes, menaçant le progrès économique et humain. (VLAD STOKHIN/LAIF)



Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, l'Allemand Achim Steiner appelle les Etats à accélérer leur transition vers une économie verte à l'approche de la conférence de Paris sur le climat

2015, année décisive pour l'environnement et le développement global? Deux rendez-vous incontournables vont se succéder dans les semaines à venir. Au Sommet sur le développement durable, qui se tiendra à New York du 25 au 27 septembre, les dirigeants se mettront d'accord sur la suite à donner aux Objectifs du millénaire pour le développement – adoptés en 2000, ces derniers ont notamment permis de réduire l'extrême pauvreté Du 30 novembre au 11 décembre, les représentants de 196 Etats seront rassemblés à Paris dans le cadre de la 21e Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Leur objectif: trouver un accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C. En pointe sur ces dossiers, le directeur exécutif du

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Allemand Achim Steiner, estime qu'il y a aussi des opportunités derrière ces menaces.

– Le Temps: En quoi les conférences mondiales de cette fin d'année sont-elles significatives?

– Achim Steiner: Elles montrent que les nations reconnaissent désormais la nécessité de coopérer entre elles pour relever les défis auxquels elles font face. Notre capacité à gérer les ressources naturelles, les émissions de polluants, les déchets ou encore la production alimentaire relève aujourd'hui de la communauté des nations. Des décisions prises de ce côté-ci du globe peuvent avoir des conséquences de l'autre; par exemple, nos émissions de gaz à effet de serre exposent certains Etats insulaires du Pacifique à un risque de submersion, du fait des changements climatiques. Il y a également une prise de conscience actuelle du fait que les changements du climat et de l'environnement en général mettent en danger notre résilience économique. De manière significative, les nouveaux Objectifs du développement durable qui seront adoptés à New York ne mettront pas la protection de l'environnement d'un côté et le progrès économique et social de l'autre, mais au contraire essaieront de les intégrer.

Lire l'article

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/76ee3c6c-5c86-11e5-af59-94bd5b6861b3/Les_changements_du_climat_mettent_notre_r%C3%A9silience_%C3%A9conomique_en_danger?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=generale-20150917.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES | COP21 de Paris

La contribution nationale de Maurice coûtera Rs 235 milliards

Rs 235 milliards. C'est le coût total de la *« contribution nationale »*, ou INDC (*Intended Nationally Determined Contributions*) que la République de Maurice se propose de soumettre à la 21e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochains. C'est ce qu'a révélé hier le ministre Raj Dayal, à l'ouverture d'un atelier de validation national de l'INDC mauricien à l'Intercontinental Resort Mauritius, Balaclava. Une INDC énumère les objectifs que se fixe un État afin de réduire ses émissions de dioxyde de carbone à 2 % d'ici 2025.

« La mise en œuvre de la contribution nationale de la République de Maurice va coûter plus de Rs 54 milliards pour les mesures d'atténuation et environ Rs 181 milliards pour les mesures d'adaptation (voir encadré) — soit un total de Rs 235 milliards. Et cela à travers tous les secteurs jusqu'en 2030 sous formes de financements, d'investissements, de développement et de transferts technologiques ainsi que de renforcement des capacités afin de réaliser pleinement ces mesures identifiées », a indiqué Raj Dayal.

« Sans l'aide de la communauté internationale la République de Maurice ne pourra pas de faire ce qu'elle a l'intention de faire pour lutter contre le changement climatique », insiste le ministre, qui a rappelé que l'INDC indique l'engagement à atteindre un objectif quantifié couvrant toute l'économie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (dont le dioxyde de carbone) de jusqu'à 30 % d'ici 2030 comparativement au scénario *« business as usual »*. *« Je le précise : nous ne pourrons le faire qu'avec le soutien, l'aide et l'assistance de la communauté internationale »*, a-t-il martelé.

Selon l'intervenant, Maurice pourra réaliser les objectifs de l'INDC à travers la promotion de l'utilisation intelligente des ressources marines, des énergies renouvelables, de la consommation et la production durables (SCP) dans tous les secteurs de l'économie, la modernisation du réseau d'électricité, un système de transport utilisant les énergies propres, l'agriculture bio, une gestion durable des déchets et un programme soutenu de reforestation, entre autres.

« Malgré nos moyens limités, Maurice a jusqu'ici investi lourdement dans les mesures d'atténuation et d'adaptation. En dépit de notre statut de Petit État insulaire en développement (PEID), nous voulons démontrer, à travers ces mesures d'atténuation et d'adaptation, notre volonté et notre leadership à contribuer pour une solution globale ».

Auparavant, l'ambassadeur de France à Maurice, Laurent Garnier, a annoncé, entre autres, que jusqu'à présent, 59 pays sur les 196 ont soumis leurs INDC, ce qui correspond à un peu plus de 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). *« Des pays très divers ont rendu leurs contributions : pays développés et en développement (Canada, Gabon, Mexique), gros émetteurs (UE, États-Unis, Chine) mais aussi petites îles en développement (Îles Marshall, Trinité et Tobago). Les pays de la région (Seychelles, Madagascar, Comores) devraient également publier sous peu leur contribution »*, a-t-il élaboré. *« Ces contributions vont permettre de situer une trajectoire collective de baisse des émissions à 2025/2030 »*, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a précisé, par ailleurs, que la présidence de la France à la COP21 est neutre. *« La France ne défendra pas une solution particulière, qui serait la sienne ou celle de l'Union européenne. Nous soutenons financièrement et avec notre expertise si cela est requis par les autorités nationales, mais nous n'intervenons en aucun cas dans la définition des objectifs »*, a-t-il insisté.



Raj Dayal (au micro) dévoilant les efforts de Maurice dans sa lutte contre le changement climatique hier à Balaclava

Atténuation et adaptation

Les mesures d'atténuation au changement climatique ont pour objectifs de réduire ou d'éviter les émissions de gaz à effet de serre dans les domaines des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, des modes de transport viables, ainsi que de la gestion de l'utilisation des sols, des changements d'affectation des terres et de la foresterie (activités dites LULUCF).

En revanche, les mesures d'adaptation au changement climatique visent à aider les pays en développement à se mettre à l'abri du changement climatique en favorisant la prise de mesures d'adaptation à la fois immédiates et à plus long terme au niveau des politiques, plans, programmes, projets et initiatives de développement.

Le réchauffement climatique est une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre liée au rejet dans l'atmosphère d'émissions de gaz à effet de serre causées par l'activité humaine.

IFM | Hier

La CCIFM lance sa deuxième Charte environnementale

Arnaud Gras, le directeur général de la firme Blissful Concept Ltd, est le tout premier directeur d'entreprise à avoir signé la nouvelle Charte environnementale de la Chambre de commerce et d'industrie France-Maurice. C'était hier à l'Institut français de Maurice (IFM), Rose-Hill, lors du lancement de cette charte en présence du ministre de l'Environnement, Raj Dayal, de l'ambassadeur de France à Maurice, Laurent Garnier, du président de la Chambre, Denis Lacour, du responsable de Commission environnement de la CCIFM, Fréderic Romann, entre autres.

Dans son discours de circonstance, l'ambassadeur de France à Maurice, Laurent Garnier, a élaboré sur la relation entre les entreprises et le climat. Citant le témoignage de Paul Polman, CEO de la firme internationale Unilever, à la Conférence des ambassadeurs en août dernier en France, il a affirmé que de plus en plus, les chefs d'entreprise de par le monde sont conscients des enjeux du dérèglement climatique. *« L'entreprise est créatrice de solutions. Dans le langage de la COP21 on parle de l'Agenda des Solutions, c'est-à-dire de toutes ces solutions, ces pratiques pour "décarboniser" nos activités »*, a-t-il indiqué. La COP21 est la 21e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changement Climatiques qui se tient à Paris (France) du 30 novembre au 11 décembre prochains.

Dans ce contexte, a poursuivi le diplomate, la COP21 réservera une place importante à la société civile, dont font parties les entreprises, les ONG et les associations citoyennes, pour présenter leurs innovations en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

Les six axes environnementaux prioritaires

— Les économies d'énergie
— La gestion raisonnée de l'eau
— La réduction et la gestion optimisée des déchets
— La gestion optimisée des transports
— L'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions atmosphériques
— La désignation d'un responsable environnement ou création d'emplois directement liés à l'environnement.

Chacun de ces axes prioritaires est suivi d'exemples concrets d'écogestes simples que l'on peut faire au quotidien pour protéger l'environnement.

Évoquant les Trophées de l'Environnement, concours organisé annuellement par la CCIFM pour récompenser les meilleures pratiques environnementales des entreprises membres de la CCIFM, Laurent Garnier a salué l'engagement de la Chambre pour la promotion de la préservation de l'environnement.

Profitant de la présence de l'ambassadeur de France, Raj Dayal a pour sa part remercié la France pour son expertise technique et financière dans l'élaboration de la « contribution nationale » de Maurice qui sera soumise avant le 1er octobre prochain à la COP21. Une contribution nationale ou INDC (*Intended Nationally Determined Contribution*) est un document contenant les objectifs que se fixe un État pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (dont les émissions de carbone) d'ici 2025. *« Les Petits États insulaires en développement (PEID) comme Maurice ont besoin de l'aide technologique et financière des pays développés pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le dérèglement climatique va sinon avoir des conséquences désastreuses en termes de vie humaine et en termes de destruction des infrastructures sociales »*, a-t-il prévenu.

Le matin même, à l'Intercontinental Mauritius Resort, Balaclava, à l'ouverture d'un atelier de validation de l'INDC de Maurice, Raj Dayal a révélé que la mise en œuvre des mesures de ce plan de lutte contre le changement climatique coûtera quelque Rs 235 milliards à l'État mauricien.

Le ministre s'est félicité par ailleurs que les six axes environnementaux prioritaires (voir encadré) de la Charte de la CCIFM s'alignent sur les objectifs du gouvernement en matière de développement durable.

Le président de la CCIFM, Denis Lacour, a pour sa part expliqué que la Charte a pour but d'aider ses membres à réduire leur empreinte écologique. *« C'est en fait un manuel qui donne des pistes pour réduire, grâce à des gestes simples, l'empreinte que nous laissons sur la planète et permettre une meilleure gestion des ressources de celle-ci afin de laisser aux générations futures une planète la plus vivable possible »*, a-t-il expliqué.

Le responsable de Commission environnement de la CCIFM, Fréderic Romann, a ensuite présenté la Charte Environnementale de la CCIFM. *« En signant cette Charte, les entreprises membres de la CCIFM acceptent de participer à un effort commun de prise de conscience, d'analyse et d'actions concrètes afin de faire évoluer leur engagement environnemental. L'objectif premier étant la mise en place d'au moins une action concrète et mesurable. Chaque année les meilleurs projets sont récompensés par les trophées de l'environnement »*, a-t-il indiqué. Il a ensuite invité les chefs d'entreprises présents à signer la Charte.

Tourisme

Seychelles : Croissance de 19% des arrivées touristiques depuis le début de l'année

16 Septembre 2015



Photo seychellesnewsagency.com

Depuis le début de l'année 2015, 182.089 voyageurs ont visité l'archipel des Seychelles sur les huit derniers mois, soit une hausse de 19% en comparaison des chiffres enregistrés durant la même période calendaire de 2014 (153.469 visiteurs).

Les touristes français, allemands, italiens, des Emirats Arabes Unis, britanniques et chinois sont les premiers visiteurs en nombre à venir passer des vacances au soleil dans le cadre paradisiaque de la destination seychelloise.

Pour rappel, 232.667 voyageurs avaient visité les Seychelles en 2014 par rapport aux 230.272 arrivées touristiques enregistrées en 2013.

Pays / Nombre visiteurs (du 1er janvier au 6 septembre 2015)

France 24.923

Allemagne 23.331

Italie 15.537

Emirats Arabes 13.873

Unis UK & Eire 10.798

Chine 10.682

http://www.zinfos974.com/Seychelles-Croissance-de-19-des-arrivees-touristiques-depuis-le-debut-de-l-annee_a90778.html

Agriculture

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

COI : La recherche agronomique réunit quatre ministres de l'Agriculture

15 September, 2015

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La recherche agronomique a réuni ce matin quatre ministres de l'Agriculture des pays de la région dans les locaux de la Commission de l'océan Indien (COI), à Ébène. Ceux-ci participaient à la première réunion du comité ministériel de la Plateforme régionale en Recherche agronomique pour le développement (PreRAD). Étaient présents lors de la réunion, présidée par le ministre de la Production de l'Union des Comores Siti Kassim Soufou : le ministre de l'Agriculture de Madagascar Roland Ravatomanga, le ministre mauricien de l'Agro-Industrie Mahen Seeruttun, le ministre seychellois de l'Agriculture Wallace Cosgrow, le secrétaire général adjoint aux Affaires régionales de la préfecture de La Réunion François Bellouard, le vice-président du Conseil régional de La Réunion Frédéric Cadet, le président-directeur-général du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) Michel Eddi ainsi que le premier secrétaire de la délégation de l'Union européenne pour Maurice, les Seychelles et les Comores Eric Vanhalewyn. « La présence, pour la première fois à la COI, de quatre ministres de l'Agriculture de nos pays membres et de hautes autorités représentant

l'État français et la région Réunion, ainsi que du PDG du CIRAD lui-même, témoigne des ambitions et des grandes espérances que nous plaçons aujourd'hui dans la science au service du développement », a déclaré le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac. La COI a signé l'année dernière un protocole d'accord avec le Centre de coopération internationale en Recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, portant sur le renforcement de la recherche dans l'océan Indien en créant une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD). « Avec la PreRAD, c'est la recherche et l'agriculture qui se complètent pour donner naissance à de nouvelles activités essentielles à la compétitivité de notre région, à l'amélioration de sa sécurité alimentaire, question majeure, et à l'insertion de nos pays dans la recherche scientifique mondiale », a-t-il fait comprendre.
Le secrétaire général de la COI a insisté sur le lien qui existe entre la recherche scientifique et l'agriculture. « Nous mesurons combien l'agriculture moderne a des incidences sur l'homme et sur sa santé, mais aussi sur les territoires. Elle est de plus soumise à de nouvelles contraintes comme le changement climatique et la perte de biodiversité », a-t-il observé. Le comité ministériel a pour but d'impulser et d'accompagner la construction d'un espace régional créateur de richesses durables et de nouvelles solidarités. Le comité technique de la PreRAD a rassemblé à La Réunion les partenaires publics et privés de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'Indianocéanie. Il avait examiné six projets ayant trait à la biodiversité, la santé humaine et animale, la qualité et l'impact des systèmes agroalimentaires, et la formation en ligne. Des recommandations concrètes qui démontrent la volonté de nos partenaires d'aller plus loin dans l'innovation et le rayonnement de l'Indianocéanie en agriculture de pointe ont été formulées à cette occasion. Ces recommandations ont été soumises au comité ministériel. Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que les questions agricoles, agroalimentaires et nutritionnelles ont progressivement et naturellement émergé comme des préoccupations majeures de notre organisation régionale. C'est ainsi qu'en février de cette année, une conférence des bailleurs de fonds sur la sécurité alimentaire a été organisée à Antananarivo. La communauté internationale s'est engagée, à cette occasion, à mobiliser quelque 600 millions d'euros jusqu'à 2020 pour assurer une authentique sécurité de la Grande Île et, par la même occasion, de toute notre région. La COI participe à cet effort avec un programme sur la sécurité alimentaire de 18 millions d'euros provenant du 11e Fonds européen de développement. « Notre coopération autour de la recherche agronomique pour le développement s'inscrit dans cette perspective, qui réunit à la fois les exigences du présent et de la solidarité avec la vision d'un futur maîtrisé et plus équilibré de notre région », a dit Jean-Claude de l'Estrac.

http://www.lemauricien.com/article/coi-la-recherche-agronomique-reunit-quatre-ministres-lagriculture

Le mauricien du 15/09/2015



COI | Ce matin

La recherche agronomique réunit quatre ministres de l'Agriculture

La recherche agronomique a réuni ce matin quatre ministres de l'Agriculture des pays de la région dans les locaux de la Commission de l'océan Indien (COI), à Ébène. Ceux-ci participaient à la première réunion du comité ministériel de la Plateforme régionale en Recherche agronomique pour le développement (PreRAD).

Étaient présents lors de la réunion, présidée par le ministre de la Production de l'Union des Comores Siti Kassim Soufou : le ministre de l'Agriculture de Madagascar Roland Ravatomanga, le ministre mauricien de l'Agro-Industrie Mahen Seeruttun, le ministre seychellois de l'Agriculture Wallace Cosgrow, le secrétaire général adjoint aux Affaires régionales de la préfecture de La Réunion François Bellouard, le vice-président du Conseil régional de La Réunion Frédéric Cadet, le président-directeur-général du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) Michel Eddi ainsi que le premier secrétaire de la délégation de l'Union européenne pour Maurice, les Seychelles et les Comores Eric Vanhalewyn. « *La présence, pour la première fois à la COI, de quatre ministres de l'Agriculture de nos pays membres et de hautes autorités représentant l'État français et la région Réunion, ainsi que du PDG du CIRAD lui-même, témoigne des ambitions et des grandes espérances que nous plaçons aujourd'hui dans la science au service du développement* », a déclaré le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac. La COI a signé l'année dernière un protocole d'accord avec le Centre de coopération internationale en Recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, portant sur le renforcement de la recherche dans l'océan Indien en créant une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD). « *Avec la PreRAD, c'est la recherche et l'agriculture qui se complètent pour donner naissance à de nouvelles activités essentielles à la compétitivité de notre région, à l'amélioration de sa sécurité alimentaire, question majeure, et à l'insertion de nos pays dans la recherche scientifique mondiale* », a-t-il fait comprendre.

Le secrétaire général de la COI a insisté sur le lien qui existe entre la recherche scientifique et l'agriculture. « *Nous mesurons combien l'agriculture moderne a des incidences sur l'homme et sur sa santé, mais aussi sur les territoires. Elle est de plus soumise à de nouvelles contraintes comme le changement climatique et la perte de biodiversité* », a-t-il observé. Le comité ministériel a pour but d'impulser et d'accompagner la construction d'un espace régional créateur de richesses durables et de nouvelles solidarités.

Le comité technique de la PreRAD a rassemblé à La Réunion les partenaires publics et privés de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'Indianocéanie. Il avait examiné six projets ayant trait à la biodiversité, la santé humaine et animale, la qualité et l'impact des systèmes agroalimentaires, et la formation en ligne. Des recommandations concrètes qui démontrent la volonté de nos partenaires d'aller plus loin dans l'innovation et le rayonnement de l'Indianocéanie en agriculture de pointe ont été formulées à cette occasion. Ces recommandations ont été soumises au comité ministériel. Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que les questions agricoles, agroalimentaires et nutritionnelles ont progressivement et naturellement émergé comme des préoccupations majeures de notre organisation régionale. C'est ainsi qu'en février de cette année, une conférence des bailleurs de fonds sur la sécurité alimentaire a été organisée à Antananarivo. La communauté internationale s'est engagée, à cette occasion, à mobiliser quelque 600 millions d'euros jusqu'à 2020 pour assurer une authentique sécurité de la Grande Île et, par la même occasion, de toute notre région. La COI participe à cet effort avec un programme sur la sécurité alimentaire de 18 millions d'euros provenant du 11e Fonds européen de développement. « *Notre coopération autour de la recherche agronomique pour le développement s'inscrit dans cette perspective, qui réunit à la fois les exigences du présent et de la solidarité avec la vision d'un futur maîtrisé et plus équilibré de notre région* », a dit Jean-Claude de l'Estrac.

Piraterie Maritime

Piraterie maritime : Le Galicia L-51 bien accueilli à Madagascar

16 septembre 2015

L'évènement est d'une importance particulière qu'il a valu le déplacement d'une forte délégation du régime. Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina, le Premier ministre Jean Ravelonarivo et plusieurs membres du gouvernement ont accueilli avec l'Ambassadeur de l'Union Européenne Antonio Benedito Sanchez, et l'Ambassadeur d'Espagne Juan I Sell Sanz, le navire de guerre espagnole Galicia L-51 au port d'Antsiranana le 12 septembre dernier. Ce navire a quitté l'Espagne le 20 avril dernier dans le cadre de l'opération Atlanta financée par l'Union Européenne en matière de lutte contre la piraterie maritime. Le navire a quitté Diego le 15 septembre pour une passation de commandement le 6 octobre.

Le Galicia L-51 est un bateau amiral disposant d'un équipage de 274 membres dont 50 femmes. Son radoub flottant est capable d'accueillir plusieurs bateaux. Un véritable bâtiment de guerre doté de deux hélicoptères SH3D ainsi que de 4 Drones de reconnaissance de fabrication américaine. Le tout sous le commandement du Contre-amiral Alfonso Gomez Fernandez de Cordoba et du Capitaine de Vaisseau Rafael Fernandez Pintado. La mission Atlanta qui est à sa 20^{e} rotation est sous le commandement de l'Espagne depuis le 6 mai dernier. Trois jours avant son arrivée à Madagascar, le Galicia L-51 était aux Seychelles. Le bâtiment a également patrouillé dans le Golf d'Aden, la Mer rouge, ainsi qu'une grande partie de l'Océan Indien avant le port d'Antsiranana Le bateau participe aussi à des missions de sauvetages et d'aides humanitaires

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/09/16/piraterie-maritime-le-galicia-l-51-bien-accueilli-a-madagascar/

Lutte contre la piraterie maritime : Madagascar et l'UE sont du même bord

Par Les Nouvelles sur 15/09/2015

Ces dernières années au large du canal de Mozambique et parfois dans la zone de l'océan Indien, les actes de piraterie maritime s'amplifient. Et cela perturbe énormément le trafic dans ces zones et handicape donc en même temps le développement économique lié à la mer. Madagascar et d'autres pays avec l'appui de l'Union européenne (UE) affûtent maintenant leurs armes pour lutter contre la piraterie maritime.

A l'heure actuelle, les grandes puissances s'attèlent à venir à bout de l'Etat Islamique, classé dans le rang des terrorismes et autant dire que la guerre fait rage dans une grande partie du Moyen-Orient. Si sur terre, les grands pays déploient leurs troupes, sur mer, une autre lutte plus acharnée est également engagée. Il s'agit de venir à bout des actes de piraterie maritime. Et c'est dans cette optique que Madagascar par le biais du président Hery Rajaonarimampianina se dit prêt à travailler de concert avec les instances internationales en l'occurrence l'Union européenne et l'Espagne.

Opération Atalante

Amarré au port d'Antsiranana depuis le 9 septembre dernier, le navire de guerre espagnol Galicia L-51 prendra le large ce jour dans le cadre d'une mission militaire et diplomatique dénommée «Atalante» consistant à sécuriser le golfe d'Aden et l'océan Indien. Mais avant que Galicia lève l'ancre, une cérémonie d'accueil digne de ce nom sous l'égide du président de la République, Hery Rajaonarimampianina s'est déroulée samedi dernier au port d'Antsiranana. Ce dernier a rappelé l'importance d'une telle mission, surtout pour une île comme Madagascar et d'offrir dans ce sens la collaboration du pays à tous les niveaux vu que l'océan Indien est une zone hautement stratégique pour le commerce international. «Aussi le passage de Galicia qui assure le commandement de cette flotte opérant sous le drapeau de l'Union européenne à Antsiranana constitue pour nous un signal fort qui reflète bien la confiance et l'importance accordées à notre île dans la promotion de la paix et de la sécurité régionale», a déclaré le chef de l'Etat dans son discours.

En fait, ce n'est pas la première fois que Madagascar a manifesté sa volonté de coopérer avec les partenaires internationaux dans ce domaine. «La Grande île participe depuis plusieurs années à des missions conjointes de sécurisation maritime dont la protection embarquée des bâtiments de commerce, ainsi qu'à d'autres actions qui dans l'ensemble nous a permis de mieux cerner les problématiques sécuritaires dans nos zones maritimes», a continué le chef d'Etat. Une telle collaboration est donc bénéfique pour le pays, d'ailleurs l'homme fort du pays a tenu à lancer un appel au renforcement des liens entre les forces navales, au développement des échanges d'expertises et au partage plus régulier d'informations sur le trafic maritime.

Madagascar s'engage

Outre la piraterie maritime, divers trafics des ressources naturelles et halieutiques troublent aussi le développement économique du pays et ses voisins de la Côte est d'Afrique. Eradiquer ces fléaux se présente toujours comme un défi de taille et sans l'aide extérieure comme c'est le cas actuellement, autant dire que la lutte serait perdue d'avance. C'est pourquoi le président de la République a bien souligné l'importance de renforcer les moyens mis en œuvre. Sous cette optique, Madagascar s'engage à héberger un centre régional de fusion d'informations maritimes permettant de récolter des données stratégiques très utiles pour prévenir les éventuelles menaces et attaques. Et en tant que partenaire dans ce processus, Madagascar s'engage également à raffermir sa coopération avec l'UE et dans ce sens «à renforcer les capacités du port d'Antsiranana qui restera ouvert aux bâtiments de la coalition internationale», a conclu Hery Rajaonarimampianina.

L'Espagne très honorée

Comme son nom l'indique, Galicia est un navire espagnol. D'ailleurs, à titre d'information, l'Espagne fait partie des pays fondateurs de la mission «Atalante», il y a quelques années. Du coup, la présence de l'Etat malgache à Antsiranana témoignant cette volonté du pays d'offrir son aide pour éradiquer ensemble la piraterie maritime, a touché l'Espagne, représentée par son ambassadeur à Madagascar, Juan Ignacio Sell. «Nous sommes honorés par la visite à bord du président de la République et de nombreux membres du gouvernement. C'est un signe aussi puissant de solidarité entre les deux pays de voir un président rendre visite à notre navire et à nos marins», a souligné l'ambassadeur d'Espagne à Madagascar.

En fait, la sécurisation de la zone de l'océan Indien et la lutte contre la piraterie maritime ne sont pas seulement une affaire d'un seul pays. «*En montant à bord de Galicia et en offrant sa collaboration, le président de la République reconnaît donc l'importance d'une telle coopération. C'est-à-dire entre Madagascar et l'Union européenne et ce avec la contribution de l'Espagne*», a noté Juan Ignacio Sell.

Selon la Commission de l'océan Indien (COI), à cause de la piraterie maritime, Madagascar affiche un manque à gagner de 6,5 millions d'euros par an. Pour dire que les attaques perpétrées contre les navires marchands en l'occurrence constituent un frein au développement économique du pays. En d'autres termes, cette mission «Atalante» a donc pour objectif d'instaurer un climat sécurisé à long terme pour permettre aux pays concernés de développer sereinement leur économie maritime.

Et à entendre l'ambassadeur d'Espagne à Madagascar, «*Atalante*» ne consiste pas seulement à lutter contre la piraterie, la mission vise également à maintenir l'ordre dans les eaux territoriales afin que les navires marchands puissent circuler librement. Du coup, «*la lutte contre la pêche illicite et d'autres trafics sont également parmi les prioritaires*», a déclaré Juan Ignacio Sell.

Zoom sur Galicia L-51

Ce navire de guerre bien équipé porte l'ancien nom de Galicia qui est une province du Nord-Ouest de l'Espagne. Fort d'un contingent de 274 membres d'équipage dont 50 femmes, Galicia L-51 est conçu pour des missions anti-piraterie de l'UE dans l'océan Indien. Il dispose d'une plateforme capable d'accueillir plusieurs bateaux. A son bord, il y a un escadron de deux hélicoptères SH3D ainsi que de 4 drones de reconnaissance de fabrication américaine. En un mot, en cas d'alerte, Galicia est prêt à intervenir à tout moment.

En fait, depuis le 6 mai dernier à Djibouti, la 20è mission de ce navire est passée sous le commandement de l'Espagne. Ainsi, Galicia est maintenant commandé par le contre-amiral Alfonso Gomez Fernandez de Cordoba. Ce dernier a remplacé l'Amiral Jonas Haggren de la marine suédoise et se trouve à la tête de la force navale de l'Union européenne composée de 4 navires dont Galicia L-51. Dans la même foulée, Alfonso Gomez est secondé par le capitaine de vaisseau, Rafael Fernandez Pintado.

Lors de son escale à Djibouti en mai, la corvette a dispensé une formation maritime des éléments de la marine Tanzanienne puis Galacia L-51 a patrouillé dans le golf d'Eden, la mer Rouge ainsi que dans la grande partie de l'océan Indien, notamment aux Seychelles avant de débarquer à Antsiranana le 9 septembre dernier. A noter que le contre-amiral malgache Herinirina Rakotoarison a aussi honoré de sa présence le passage de ce navire à Antsiranana.

L'UE finance à hauteur de 37,5 millions d'euros

Comme il a été mentionné auparavant, la mission «Atalante» est financée par l'Union européenne à hauteur de 37,5 millions d'euros dans le cadre du programme MASE et qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie maritime intégrée de l'Union africaine jusqu'au 2050. A ce sujet, l'ambassadeur de l'UE à Madagascar, Antonio Sanchez Benedito a réitéré son engagement à mener à bien les opérations en vue.

Plusieurs organes assurent la concrétisation du programme, entre autres, la Commission de l'océan Indien (COI) qui est chargée de renforcer les capacités nationales et régionales pour la sécurité des réseaux d'échanges et de coordination des informations. C'est pourquoi Madagascar hébergera le Centre de fusion d'informations maritimes (CFIM). Et c'est une nouvelle étape en faveur du renforcement de la sécurité maritime dans la zone de l'océan Indien. L'objectif est ainsi de mettre en place un mécanisme régional d'opérations conjointes en mer.

Récemment, une formation pointue a été organisée par la COI qui a vu la participation des Comores, Djibouti, France (Réunion), Madagascar, Maurice, Seychelles et Somalie ainsi que les représentants des organisations régionales (Igad, EAC, Comesa), de l'Union européenne, de l'Union africaine et du Centre multinational de coordination du Golfe de Guinée.

Energie renouvelable

Lexpress du 17/09/2015

OCÉAN INDIEN

La Sentinelle



CAR • SEYCHELLES • RÉUNION • MAYOTTE • RODRIGUES • MALDIVES

RODRIGUES

L'énergie renouvelable tire avantage de la technologie australienne

Rodrigues se tourne vers l'énergie des vagues et le dessalement de l'eau de mer. Ces deux initiatives bénéficieront de la collaboration australienne.



L'agriculture et l'élevage figurent aussi parmi les domaines qui bénéficieront de l'aide australienne.

FAIRE de Rodrigues une île écologique. C'est avec cet objectif qu'un projet de production d'énergie à partir des vagues verra bientôt le jour. Ce projet pilote pour l'ensemble de la République de Maurice démarrera à Rodrigues. C'est ce qu'a annoncé le commissaire de l'Environnement, Richard Payendee, lors d'une rencontre avec la presse le septembre, à Port-Mathurin.

Il était entouré du commissaire des Infrastructures publiques, Simon Pierre Roussety, du haut-commissaire australien, Suzann Cole. Mis en place avec l'aide australienne, ce projet vise à produire de l'énergie propre-en utilisant la force des vagues, tout en produisant de l'eau potable l'eau de mer. *«Un accord a été signé entre le Mauritius Research Council et l'Australie dans le but d'utiliser l'énergie renouvelable. Et notre vision au sein de l'Assemblée régionale est que d'ici 2030, Rodrigues devienne 100 % autonome en énergie verte»*, déclare Richard Payendee.

«A Rodrigues, il y a beaucoup de vagues. L'énergie de la houle est environment friendly. *Les équipements pour la conversion énergétique sont sous l'eau et la dessalent simultanément»*, poursuit-il. Le commissaire souligne que l'expertise australienne aidera Rodrigues à devenir

> «Il y a des vagues. L'énergie houlomotrice est environment friendly. Les équipements utilisés sont sous l'eau.»

que cette première visite de Suzann Cole renforce les liens entre les deux îles. Il souligne également que ce projet *«Le Central Electricity Board n'aura pas à craindre de dégraissage car il roulera avec du biogaz au lieu de l'huile lourde, comme c'est actuellement le cas»*, explique-t-il. Il estime qu'aujourd'hui, les bases sont jetées pour que Rodrigues devienne un territoire plus écologique.

Pour Suzann Cole, ce partenariat permettra à l'île de s'adapter aux changements climatiques, entre autres. *«Nous voulons aider à développer des petits projets agricoles et d'élevages afin de diversifier les sources de revenus, surtout pendant de la pêche à l'ourite. Par ailleurs, nous offrirons bientôt des bourses d'études pour l'Australie et nous espérons recevoir de nombreuses demandes des Rodriguais»*, soutient-elle.

Pour sa part, Simon Pierre Roussety dit apprécier la coopération entre Rodrigues et l'Australie. Avant d'ajouter qu'il effectuera bientôt une visite au pays des kangourous afin d'y envoyer ultérieurement des techniciens. Ces derniers devront y acquérir les connaissances nécessaires à la gestion des unités de dessalement.

Brèves

CHAGOS

UN TRIMARAN CHAVIRE

Le trimaran Race for Water a chaviré au large des Chagos samedi soir. Il a été pris dans des vents de 18 à 20 nœuds, soit de 33 à 37 km/h. Le trimaran était piloté par un Suisse, Steve Ravussin, et l'équipage est sain et sauf. En attendant les secours, ils se sont réfugiés à l'intérieur de la coque centrale.
Les militaires de la base américaine controversée de Diego Garcia ont aidé au sauvetage de l'équipage du trimaran. Race for Water naviguait autour du globe dans le cadre d'une expédition scientifique : la Race for Water Odyssey. Ce projet vise à faire un bilan de la pollution des océans causée par les plastiques.

MADAGASCAR

18 MORTS LORS D'UN VOL DE ZÉBUS

Au moins dix-huit personnes, dont un gendarme, ont été tuées lors d'affrontements entre voleurs de zébus et forces de l'ordre ce week-end dans le sud-est de Madagascar. *«Dans la matinée de dimanche, des centaines de* dahalos *(Ndlr. voleurs de zébus) ont attaqué le village de*

Témoignages 70 ans
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Un engagement sur 20 ans pour La Réunion

15 septembre 2015,

Lors du meeting du Progrès le 6 septembre dernier, Patrick Lebreton avait montré une singularité présente sur l'affiche : y figurent non seulement 2015 mais 2021. L'union PCR-Progrès se projette en effet bien au-delà du scrutin de décembre. Le mandat 2015-2021 sera la première étape d'un engagement de 20 ans pour La Réunion.



L'autonomie énergétique ne se réalisera pas en 6 ans. C'est un travail qui dépasse un mandat de conseiller régional, et sa réussite est nécessaire pour un développement durable et solidaire de La Réunion.

Un plan sur 20 ans, c'est le programme porté par l'union PCR-Progrès avec comme première étape le mandat 2015-2021 du Conseil régional. C'est la feuille de route présentée le 6 septembre dernier lors du meeting du Progrès. Pendant son discours, Patrick Lebreton avait souligné que les affiches soutenant sa candidature étaient les seules de la campagne à faire figurer les deux dates du mandat des prochains conseillers régionaux : 2015 et 2021. C'est une grande différence avec les autres candidats qui axent leur propagande sur la seule échéance 2015, date de l'élection.

Or il est évident que l'essentiel ne se situe pas cette année. Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Lorsque le nouveau président de la Région sera connu, il ne restera que deux semaines avant 2016, qui ouvrira un cycle d'échéances redoutables pour La Réunion. **En août 2014, le sommet des chefs d'États de la Commission de l'océan Indien** s'était terminé sur une déclaration finale demandant l'accélération des négociations pour arriver à la signature d'un accord de partenariat économique entre nos voisins et l'Union européenne. La Réunion n'était pas citée, et à la France était octroyé un statut

d’observateur. Cet APE ouvrira toute la production de La Réunion à la concurrence des pays voisins. L’octroi de mer sera loin d’être un obstacle insurmontable aux importations, étant donné la différence de coût de production entre La Réunion, région de l’Union européenne, et des îles classées dans les pays en voie de développement.
http://www.temoignages.re/politique/actualites/un-engagement-sur-20-ans-pour-la-reunion,83836.html